

La question délicate du langage en maternelle, des solutions :



Parler : la pédagogie de l'écoute de Pierre Péro
Vocabulaire de Micheline Cellier

Animé par Pierre Sallard,
militant de la FSU-SNUipp.



Moulins : jeudi 14 novembre 2024 de 9h à 16h.
Vichy : jeudi 21 novembre 2024 de 9h à 16h.
Montluçon : Jeudi 28 novembre 2024 de 9h à 16h.

Pour qui ?

Tous-te-s les collègues qui le souhaitent, syndiqué-e-s à la
FSU-SNUipp03... ou pas, titulaires, stagiaires ou étudiant-e-s, aesh....

En fonction du nombre de places, les adhérents à la FSU-SNUipp restent prioritaires.

Vous avez droit à 12 jours de stage par an.

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans
perte de traitement.

Comment participer ?

- 1) Je fais la demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale au moins 1 mois avant la date du stage auprès de votre IEN. Pas besoin de convocation. Nous vous fournirons une attestation de présence à la fin du stage. Une absence de réponse moins de 15 jours avant le stage vaut acceptation de la part de la hiérarchie.
 - 2) Je m'inscris auprès de la FSU-SNUipp 03 en flashant le QR code ou sur notre site. Je peux dès maintenant m'inscrire. Je communiquerai plus tard à la FSU-SNUipp la réponse ou non réponse de mon IEN. N'attendez pas la réponse de l'administration pour vous inscrire, cela facilitera l'organisation de la journée.
 - 3) Je préviens le directeur/trice.
 - 4) J'informe les parents d'élèves de mon absence et, éventuellement de mon non-remplacement. En aucun cas, l'absence de remplaçant ne peut conduire à vous empêcher de participer à ce stage.
- N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.**



Inscription en ligne

FSU-SNUipp 03

Moulins : 04.70.44.38.32 / 06.86.45.88.67
Montluçon : 07.83.46.29.07

42, rue du Progrès, 03000 Moulins
9 avenue Claude Debussy - Montluçon
Boulevard de la mutualité - Vichy

<https://03.snuipp.fr/>



snu03@snuipp.fr